



**Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 5629 du 31 janvier 2022 de Monsieur le Député André Bauler.**

Monsieur le Ministre peut-il informer, le cas échéant, sur un éventuel projet de redressement ou de réaménagement de ce parking ? Dans l'affirmative, combien de véhicules y pourraient être accueillis en définitive ?

Tout d'abord il convient de préciser que le parking public au lieu-dit « Schinker » ne fait pas partie du concept national des parkings relais P+R. Cependant, depuis un certain temps, on constate qu'un certain nombre de voitures stationne régulièrement sur une partie de la chaussée désaffectée du chemin CR322, qui fait partie du domaine public. Comme cette partie de la chaussée n'est actuellement pas utilisée par l'Administration des ponts et chaussées, le stationnement des véhicules des navetteurs n'est que toléré. De plus, la place a même été aménagée provisoirement par l'Administration afin de faciliter le stationnement des voitures.

Ainsi, l'aménagement d'un parking P+R officiel au lieu-dit « Schinker », longeant la route nationale N7, n'est pas prévu à court terme.

Monsieur le Ministre peut-il renseigner sur le trafic qui passe tous les jours au lieu-dit « Schinker », surtout durant les heures de pointe ?

Les données statistiques dont dispose l'Administration des ponts et chaussées pour les alentours du lieu-dit « Schinker », se basent sur le comptage du trafic par postes permanents se trouvant à Hosingen et à Hoscheid-Dickt. Le tableau suivant renseigne sur le trafic passant en ces endroits aux heures de pointe pour les deux dernières années :

Charges de trafic – véhicules					
Année	Poste de comptage	Route	Moyenne journalière des jours ouvrables (2 directions)	Pointe matinale (7h00-8h00)	Pointe vespérale (17h00-18h00)
2021	610	N7 (Hoscheid-Dickt)	12513	828	1029
	939	N7 (Hosingen)	12678	794	1054
2020	610	N7 (Hoscheid-Dickt)	11030	722	901
	939	N7 (Hosingen)	11505	720	942

Pour des données antérieures, il y a lieu de renvoyer à la réponse de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux Publics à la question parlementaire n°1937 du 26 février 2020.

Il convient de préciser que l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et que le nombre de voitures recensées a donc enregistré une baisse. Depuis lors, le trafic a tout naturellement repris son taux habituel. Il s'agit certes d'une augmentation, mais tout à fait naturelle, car une croissance démographique constante s'accompagne toujours d'une augmentation du trafic automobile et donc d'une certaine densité aux heures de pointe.

*Est-il prévu d'améliorer la plantation au sein du cercle intérieur du giratoire étant donné que cet endroit sur la N7 entre Hoscheid et Hosingen marque en quelque sorte la porte d'entrée du canton de Clervaux (et de sa région touristique) et du parc naturel de l'Our ?*

En ce qui concerne le giratoire entre Hoscheid et Hosingen, il convient tout d'abord de noter qu'il a déjà fait l'objet d'une question parlementaire (question parlementaire n°447 du 7 août 2014).

Néanmoins, je tiens à rappeler qu'il faudra quelques années avant que la végétation n'atteigne sa pleine beauté. En effet, cette végétation est un trésor écologique et elle a été soigneusement conçue en étroite collaboration avec le « Naturpark Our » afin d'être aussi respectueuse que possible de l'environnement. Il s'agit même d'un projet-pilote avec des plantes indigènes à la région, qui repoussent chaque année et qui, comme par hasard, constituent une grande source de nourriture pour certaines espèces de faune.

De plus, cette plantation est très facile à entretenir et se prête parfaitement au fauchage tardif. Une plantation similaire se trouve également au rond-point près de Marnach.

Luxembourg, le 9 mars 2022

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch